

# **EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE CENTRALE A OXYGENE A L'HOPITAL GYNECO- OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA**

## **1. Objet**

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'une centrale à oxygène à l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent Dossier d'Appel d'Offres consistent en la fourniture et l'installation de d'une centrale à oxygène y compris les équipements de protection électrique à l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala.

## **3. Cout Prévisionnel**

L'enveloppe prévisionnelle est de **trois cent cinquante millions (350 000 000)**.

## **4. Allotissement**

Le présent appel d'offres est constitué en lot unique.

## **5. Participation et origine**

La participation à ce présent appel d'offres est ouverte aux sociétés camerounaises de droit Camerounais spécialisées dans le domaine et ayant conclu un contrat de représentation ou disposant d'une autorisation du fabricant des équipements.

## **6. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont



## **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de **sept millions (7 000 000) Francs CFA**.

## **12. Recevabilité des Offres**

Les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

## **13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31/10/2023 à 14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la **salle de réunion de ladite Commission** sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## **14. Critères d'évaluation**

### **CRITERES ELIMINATOIRES :**

- i) Absence du cautionnement de soumission ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures ;
- iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces

falsifiées ;

iv) N'avoir pas satisfait à au moins sept (07) des dix (10) critères essentiels ;

v) Absence d'un prix unitaire quantifié ;

vi) Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant démontrant que la centrale à oxygène et le système de recharge des bouteilles proposés se conforment aux spécifications techniques et normes spécifiées, avec les détails des principales caractéristiques techniques et de performance des fournitures et services connexes, démontrant qu'ils correspondent pour l'essentiel aux Descriptifs de la Fourniture ;

vii) Absence de l'autorisation signée du fabricant de la centrale à oxygène proposée par le soumissionnaire ;

viii) Absence de Certificat de conformités en français ou en anglais délivré par un organisme International de certification délivré au fabricant ;

ix) Non-conformité à au moins 80% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ;

x) Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (voir ST).

### **CRITERES ESSENTIELS :**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;

ii) Référence du soumissionnaire dans les prestations similaires (prestations dans les réseaux de distribution des fluides médicaux et/ou centrale de production d'oxygène) durant les trois (03) dernières années : fournir au moins deux (02) références ;

iii) Disponibilité dans l'entreprise des équipements et

matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;

iv) La liste du personnel technique d'encadrement et d'exécution de la maintenance dans une centrale d'oxygène en cours d'exploitation dans la ville d'implémentation du présent projet.

Fournir les CV, copies certifiées conformes des diplômes du personnel dûment signés et datés en cours de validité, et toute autre preuve.

Nombre et qualité du personnel :

- Un (01) Ingénieur Biomédical ou un (01) Ingénieur génie électrique : avec au moins cinq(05) ans d'expérience avérées dans l'installation et la maintenance des centrales d'oxygène, dans les structures hospitalières au Cameroun ;
- Au moins deux (02) techniciens : un (01) Technicien Biomédical (minimum baccalauréat +2 en maintenance biomédicale) et un (01) Technicien Électrotechnicien ou équivalent (minimum baccalauréat +2 en électrotechnique/maintenance industrielle).

v) Une attestation de capacité financière délivrée par une banque camerounaise de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun et d'un montant minimum de 50% du montant de l'enveloppe prévisionnel ;

vi) Proposition d'un contrat de maintenance préventive et curative des équipements proposés précisant la liste et les coûts des pièces de rechanges ;

vii) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et ST paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;

viii) Attestation de visite de site signée sur l'honneur;

ix) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois (03) dernières années ;

x) Planning et délai de livraison.

*Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.*

### **15. Attribution**

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Secrétariat de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique** sis au second étage de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>,

dès publication du présent avis ; Tél/Fax : 222 23 44 17.

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE Le 02-10-2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie